



VOUS N'AVEZ RIEN VU... SI VOUS N'ETES PAS ALLES CHEZ **SUPREME**

GIGOT D'AGNEAU tendre et dégraissé. Un bout ou l'autre LB 65¢	SAUCISSES à déjeuner Marque Maple Leaf LB 49¢	BACON tranché, Marque Maple Leaf pqt. 1 lb 89¢	SMOKED MEAT Marque Martin pqt. 2 onces 4/99¢	PORC HACHE maigre, frais et savoureux LB 59¢
---	--	--	---	---

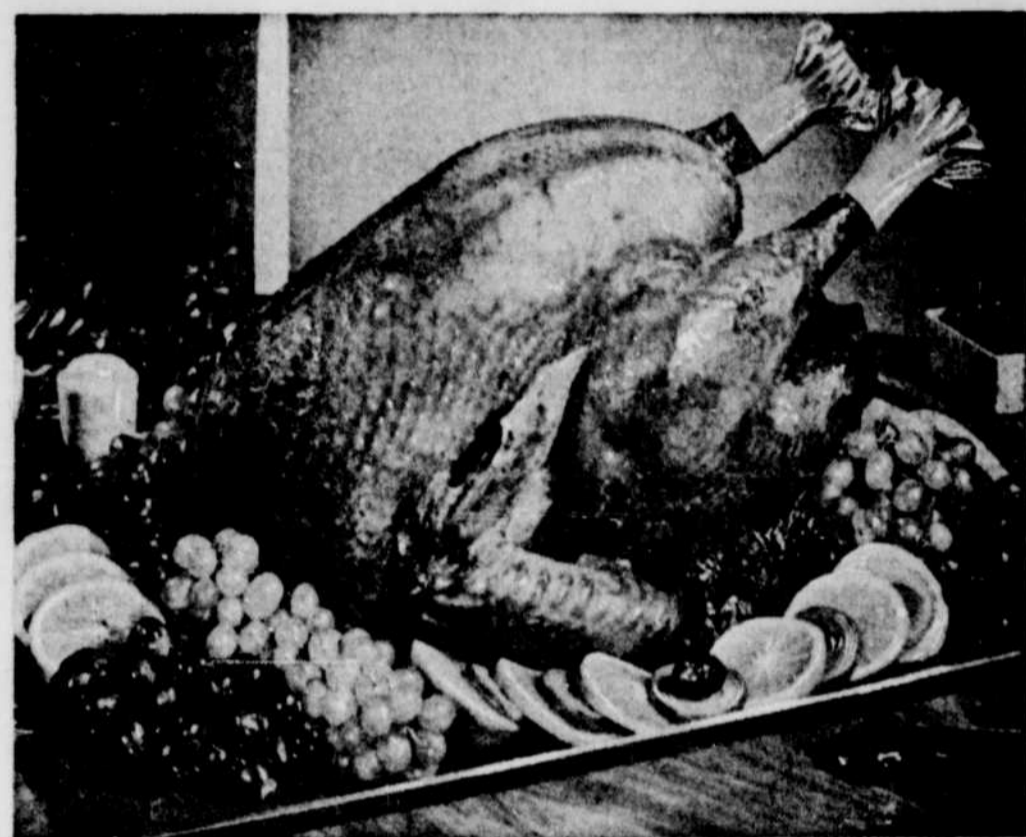
- MARGARINE**
Golden Girl,
régulière, pqt. 1 lb **29¢**
- CONFITURES**
de fraises,
Marquette
Pot 24 on. **45¢**
- BEURRE D'ARACHIDES**
York, lisse ou
crèmeux, pot 12 on. **33¢**
- CHAUSSENS**
cerises et framboises,
Christie,
chacun **33¢**

Jeunes Dindes

fraîches congelées.
Empaquetage Cry-O-Vac
Catégorie "Utilité"
Pesanteur moyenne
6 à 10 lbs

35¢

lb



MELANGES A GATEAUX Duncan Hines, saveurs variées pqt. 19 on. 39¢ EPARGNEZ 10¢	SHORTENING Crisco, pour vos pâtisseries, pqt. 1 lb 37¢ EPARGNEZ 8¢	HUILE VEGETALE CRISCO, pour la friture. EPARGNEZ 10¢ BOUT. 24 ON. 69¢	Café Instantané CHASE & SANBORN POT 6 ONCES 93¢ EPARGNEZ 20¢
--	---	---	--

MELANGE A TARTE "Boston Cream" Betty Crocker pqt. 17 on. 45¢	MELANGES GLACAGES à gâteaux, Betty Crocker, ass., pqt. 15 on. 39¢	MACEDOINE sur choix, Raymond bte. 19 on. 15¢	FEVES JAUNES longues, Raymond bte. 19 on. 17¢	CORNICHONS mélangés, sucrés, Raymond, pot 16 on. 25¢
--	---	--	---	--

BOLD pour la lessive, rabois 15c, pqt. géant EPARGNEZ 28¢ 79¢ (PQT FAM. \$1.39)	PAPIER DE TOILETTE Facelle Royale blanc ou de couleurs pqt. 2 rouleaux 29¢ EPARGNEZ 6¢	MARMELADE Orange ou 3 Fruits, Kraft, Pot 9 on. 19¢ EPARGNEZ 6¢	Jus de Tomates Surchoix, Aylmer boite 48 on. 3/\$1.00 EPARGNEZ 23¢
--	---	--	--

EAU DE JAVEL concentrée, Lavo cruche 128 on. 59¢	SAVON IVORY format personnel rabois 6c, pqt. 4s 35¢	BISCUITS SANDWICH O'REO de Christie sac 10 1/2 on. 39¢	CORNED BEEF BOVRIL boite 12 on. 59¢	APPRET A SALADE MONARCH, pot 16 on. 25¢
--	---	--	---	---



Prix en vigueur du
16 au 19 août 1967

Livraison
gratuite
par toute
la ville!

TIMBRES
GOLD STAMPS
GRATUITS SUR
TOUS
VOS ACHATS!

 RAISINS ROUGES variété Riteh Pack importés de la Californie Cat. Canada No. 1 LB 29¢	TOMATES LOCALES Culture du Québec. Rouges. Fermes et juteuses. 2 LBS 29¢	BLE D'INDE Culture du Québec. Doré et tendre. DOUZ. 35¢
CAROTTES FRAICHES du jardin. Culture du Québec. Jeunes et tendres. 2 PQTS 19¢	ORANGES Outspan, importées de l'Afrique du Sud. Cat. Canada no 1. Très juteuses. Grosneur: 112. DOUZ. 49¢	

Dans les limites de la Régionale Saint-François

Le taux de migration particulièrement élevé de 15 à 30 ans

DRUMMONDVILLE (J.S.) — En annexe au mémoire qu'il a présenté la semaine dernière aux membres du Conseil supérieur de l'éducation, réunis en assemblée publique à Drummondville, le comité de l'Opération Département Drummondville a présenté quelques statistiques fort intéressantes concernant les assistés sociaux, la récupération scolaire, et le taux de migration. Ces chiffres à l'appui, ledit comité a pu par la suite, faire des recommandations utiles au conseil.

Taux de migration

Le taux de migration dans les trois comtés représentés dans la régionale Saint-François est élevé, tout particulièrement dans les âges de 15 à 30 ans. Et ce taux va s'amplifiant avec le temps. Ainsi, dans le comté de Drummond, la population totale en 1951 était de 53,426. On a alors fait à cette époque une projection de ce que devrait être la population du comté en 1956, et on est arrivé au chiffre de 60,961. Or, à la date dite en 1956, la population du comté n'était que de 55,565. C'est donc dire qu'il y avait eu migration nette de 5,416 personnes, soit un peu plus de dix pour cent de la population, ce qui est catastrophique. D'autre part, sur le territoire de la régionale, comprenant le comté de Drummond, et une partie des comtés de Bagot et de Yamaska, cette migration est plus forte chez les jeunes, dont l'âge varie entre quinze et trente ans. Entre 1951 et 1956, près d'un jeune homme sur cinq, dont l'âge variait entre 15 et 20 ans, a quitté le comté de Drummond. Cette proportion est

plus faible de trois pour cent dans les comtés voisins de Yamaska et Bagot. Toutefois, les chiffres sont encore plus alarmants quand on examine la migration des jeunes de 20 à 24 ans, dans le comté de Drummond, à la même époque. En effet, 29,8 pour cent des jeunes gens de cet âge ont quitté le comté, au cours des cinq années couvertes par l'enquête. La proportion est encore une fois beaucoup plus faible dans les comtés de Bagot et Yamaska. La conclusion s'imposait alors d'elle-même, le comté n'était plus viable pour un jeune sur cinq, ou à peu près. Et la situation du comté de Drummond était encore pire que celle du comté voisin de Yamaska, reconnu comme pauvre.

Toutefois, la situation change passablement pour la période comprise entre 1956 et 1961. En effet, au cours de ces cinq années, la proportion de migrants, pour quelque groupe d'âge que ce soit, augmenta considérablement dans les deux comtés voisins (à peu près un jeune et un quart sur trois quittait les comtés de Yamaska et Bagot), mais demeura à peu près stationnaire dans notre comté. Vers la fin de la période, elle alla même en diminuant. C'était déjà un indice que le comté commençait à remonter la pente: des lors, l'avenir s'annonça plus rose.

Assistés sociaux

Dans un autre ordre d'idée, le nombre d'assistés sociaux récupérables, dans la région desservie par la régionale Saint-François, est très important: en effet, il représente près de cin-

quante pour cent du total. Le grand total des assistés sociaux, dans ladite région est d'abord de 941. De ce nombre, 454 sont considérés comme aptes, c'est-à-dire, récupérables.

D'ailleurs, les trois-quarts de ces assistés sociaux récupérables sont des hommes. Par contre, cinquante et un pour cent sont et demeureront incapables de travailler: ces 487 personnes des assistés sont considérées comme absolument incapables de travailler normalement. Par contre, avec les progrès de la science, il deviendra sûrement possible de trouver à la plupart d'entre eux, un travail qui leur permettra de faire leur part dans l'édification de la société.

Jeunes adultes

En 1961, les jeunes adultes (de 10 à 29 ans) constituaient plus de 35 pour cent de la population de la régionale. Or, à partir de quinze ans, trois de ces jeunes sur quatre avaient une scolarité inférieure à la neuvième année. Il est par la suite aisé de faire le lien entre la faible scolarité, le chômage et la migration. L'histoire est très facile à reconstituer. Le jeune homme ou la jeune fille quitte l'école vers quinze ans, ou même vers 18 ans, ayant complété soit une huitième, ou tout au plus une onzième année. Le jeune en question est pressé de travailler et de gagner de l'argent. Fort peu équipé pour la vie, avec, par exemple, sa neuvième année, il se cherche du travail. Il lui arrive de s'en trouver, s'il est chanceux, mais c'est rarement pour longtemps. Il devient alors chômeur. A \$25 ou \$30 de revenu par semaine, quand il

est jeune, disons, jusqu'à 20 ans, il se contentera souvent de ça, vivant sans se préoccuper du lendemain, au jour le jour. Toutefois, en vieillissant, il se rendra compte que cette situation ne peut durer. Il se cherchera à nouveau du travail, presque affolé cette fois. Avec son peu d'instruction, et d'expérience, il ne trouvera évidemment rien. Aussi, il prendra bien vite la grande décision: il partira pour la région métropolitaine, où, lui-a-t-on dit, il trouverait facilement de l'emploi. Et un autre jeune quitte le comté. Et cette histoire s'est répétée dans le comté à des milliers d'exemplaires depuis 29 ans.

Cours pour adultes

Il est évident qu'une des solutions au problème peut se trouver dans les cours pour adultes. Les niveaux de scolarité relativement bas qui existent dans la régionale indiquent clairement qu'un effort soutenu dans la distribution de cours de récupération scolaire devrait être fourni. C'est de cette seule façon qu'on parviendrait à enrayer le fleau. Cette année, 965 adultes ont suivi des cours dits scolaires, données par des institutions privées ou publiques; 1,392 adultes ont par ailleurs suivis des cours dits professionnels (dans les différents métiers, dans l'administration, etc.) et 1,595 étudiants ont suivi des cours dits de culture (arts plastiques, musique, etc.). C'est donc dire que plus de 4,500 adultes ont suivi l'an dernier, des cours spéciaux pour adultes. C'est déjà formidable, mais il faut encore penser à faire mieux.

Le conseil ne juge pas à propos de rescinder la résolution concernant son adhésion au CER

DRUMMONDVILLE — Le conseil municipal de la cité n'a pas jugé à propos de rescinder sa résolution du 27 juin dernier concernant son adhésion au C.E.R., après avoir reçu de plus amples explications de la part du maire Bernier, lors de la séance régulière du conseil tenue lundi soir.

Le premier magistrat a tenu à expliquer à ses collègues qu'il s'était rendu à Québec, au cours de la semaine dernière, en compagnie de l'ex-président de la Chambre de Commerce du comté, M. Lucien Morissette, et du secrétaire-gerant, M. Grégoire Mercure, pour rencontrer M. Roland Parenteau, directeur-général du Conseil d'orientation économique, et celui-ci, dit-il, nous a bien fait comprendre que les divisions administratives et les conseils économiques régionaux sont deux choses bien différentes et qu'il n'y avait rien de compromettant à adhérer au C.E.R. Cependant, ajoute le maire Bernier, il serait peut-être bon d'appuyer sans restriction le mémoire de la Chambre de Commerce qui contient de précieuses informations dont M. Parenteau n'était pas au courant, et d'insister auprès

du gouvernement pour que Drummondville soit reconnue comme capitale sous-régionale.

L'échevin Laurent Bernier en a alors fait une proposition qui fut secondée par l'échevin Roger Prince, tout en ajoutant qu'il y aurait lieu de féliciter la Chambre de Commerce de l'excellent travail accompli pour les statistiques révélatrices que contient le mémoire.

Les échos d'une assemblée du conseil de Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — 22 propriétaires de la rue St-Claude ont signé une requête qu'ils ont présentée à la séance de conseil lundi soir pour se plaindre des dommages causés à leurs propriétés à la suite de pluies abondantes depuis les trois dernières semaines.

La requête fait état de l'insuffisance des égouts qui ne peuvent suffire à l'écoulement des eaux, et le surplus se déverse dans les caves et cause de sérieux dégâts, probablement dus au nombre grandissant de nouvelles propriétés dans le secteur et aussi au pavage de la rue qui ne permet pas l'écoulement régulier.

Le directeur des travaux municipaux, M. Jacques Bonin, a pris note de ces remarques, et les travaux nécessaires seront effectués prochainement pour remédier à la situation. L'échevin Laurent Bernier a également fait remarquer que lors de l'étude de rénovation urbaine aura fait l'objet d'un règlement, il est possible que les tra-

vaux nécessaires dans ce secteur deviennent prioritaires.

— O —

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de la ligue des propriétaires dans laquelle la direction désire être informée sur la limite de vitesse permise dans les rues de la cité, et s'il est exact que les policiers tolèrent jusqu'à 10 milles de plus la vitesse permise dans certains secteurs, formule la suggestion de faire circuler les cyclistes sur le trottoir à côté de leurs montures sous le viaduc du boulevard St-Joseph en vue d'éviter des accidents, et si les policiers peuvent ignorer les feux de circulation lorsqu'ils poursuivent un automobiliste ou se rendent sur les lieux d'un accident.

Le président du comité de police, l'échevin Armand Gauthier, fit remarquer que les policiers peuvent tolérer une vitesse supérieure à celle qui est réglementée en certaines circonstances, mais qu'il n'est pas à recommander d'ignorer la vitesse permise.

Pour ce qui est des bicyclettes sur les trottoirs, même sous le viaduc, le conseil ne croit pas que ce soit la une mesure de sécurité, puisque les cyclistes ne voudraient sûrement pas marcher "à côté" de leurs montures simplement pour traverser le viaduc.

Enfin, pour ce qui est de la troisième demande, le président de la police a fait remarquer que les règlements de circulation sont faits pour tout le monde sans exception, mais qu'une tolérance est accordée aux voitures "d'urgence" comme les policiers, les pompiers, les ambulances, etc., mais que les conducteurs de ces véhicules doivent user d'une extrême prudence lorsqu'ils arrivent à une intersection avant de s'y engager afin d'éviter des accidents toujours regrettables.

— O —

Le gérant du Théâtre Drummond, M. Marcel Labbé, a sollicité du conseil, la permission d'opérer un ciné-parc dans les limites de la cité, en vertu de la nouvelle loi provinciale concernant ces amusements en plein air. M. Labbé souligne dans sa demande qu'il a l'intention de lancer ce nouveau genre de divertissement selon les lois provinciales, mais qu'il aimerait le faire dans les limites de la cité autant que possible, alors que la cité pourrait retirer entre \$10 et \$20,000.00 de taxes annuelles.

Le conseil n'y voit aucune objection en autant que celui-ci construira sur un site conforme au plan de zonage.

— O —

Toujours dans le domaine des nouvelles législations adoptées

au cours des dernières semaines, l'association locale des hôteliers du comté demandant d'appuyer leur demande en ce qui concerne la vente des spiritueux ou de la bière le dimanche de midi à minuit, selon la teneur du bill 83 et le conseil n'y voit aucune objection.

— O —

La cité de Drummondville avait demandé l'avis des experts du ministère de l'Agriculture et de l'Office du drainage sur le coût du redressement de la rivière Noire qui serpente certains quartiers de la cité, mais à la suite de la réponse des experts du gouvernement sur le coût de ces travaux, le conseil a jugé trop onéreux d'entreprendre de tels travaux pour les trop grandes responsabilités que cela entraînerait.

— O —

Le maire Philippe Bernier a été choisi pour représenter la cité de Drummondville au congrès de l'Union des municipalités qui aura lieu cette année à Nassau, du 28 septembre au 3 octobre prochain.

Et à défaut du maire, le Dr Millette serait le délégué officiel de Drummondville.

— O —

L'échevin Irénée Marsolais, représentant le territoire de Drummondville-Ouest récemment fusionné à la cité, a été choisi comme maire-suppléant pour les prochains trois mois, mais a décliné l'honneur à cause de ses trop nombreuses occupations, et il a plutôt suggéré l'échevin Laurent Bernier qui n'a pas encore eu cet honneur.

L'échevin Bernier a accepté avec plaisir cette charge tout en remerciant son collègue pour cette marque de confiance à son égard.

— O —

L'association des hommes d'affaires de Drummondville s'est rendue rencontrer les membres du conseil en comité la semaine dernière pour protester contre le projet de convertir la rue Hériot en "sens unique" vers le bas de la ville depuis la rue Des Forges jusqu'à la rue St-Georges.

Cette révélation a été faite au cours de la séance régulière du conseil lundi soir, et a provoqué une courte discussion entre les échevins qui ont avancé qu'il serait peut-être logique de tenir compte des protestations des hommes d'affaires, mais qu'il ne s'agit présentement que d'un essai afin d'améliorer la circulation dans le centre-ville, quitte à revenir au système actuel si l'essai ne donne pas satisfaction.



L'ASSOCIATION des Vétérans de Hong-Kong tenait sa réunion annuelle en fin de semaine à Drummondville, et plus de 200 délégués avaient répondu à l'invitation de leur président. Les délégués furent les hôtes de la Légion Canadienne, dont M. Fred Leclerc est le président, et ils furent reçus à l'hôtel de ville par S. H. le maire Philippe Bernier, qui les invita à signer le Livre d'Or. On reconnaît ici dans l'ordre, le colonel Jack Price, S. H. le maire Philippe Bernier, le colonel Wells Bishop et le président Fred Leclerc au moment où le brigadier William Home, président de l'Association s'approprie à signer le Livre d'Or.

Ce soir à Victoriaville, ouverture de la semi-finale "A"

Les Athlétiques rencontrent les Braves

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les amateurs de la crosse de la région du cœur du Québec, pourront assister à un véritable festival de la crosse ce soir, au centre civique lors de l'ouverture de la demi-finale "A" entre les champions du Québec, "les Athlétiques de Drummondville" et les Braves de Valleyfield.

Mise au point
Pour rétablir les faits à la suite de certaines déclarations publiées dans les journaux de Sherbrooke et Montréal, le président de la ligue de la crosse du Québec, M. Lou Poliquin, a tenu hier, à faire la mise au point suivante: "On m'a attribué faussement une déclaration concernant les gardiens de buts Jean-Paul Tellier et Tony Burgess, et comme président du cir-

cuit, je me dois de rétablir les faits. J'avais d'ailleurs mis en garde le journaliste qui m'a questionné à ce sujet, celui-là même qui me prête une déclaration que je n'ai pas faite".
Je déclare donc que les compilations du communiqué No 18 émis le 10 août dernier par la ligue concernant les moyennes des gardiens de buts sont exactes et conformes avec les faits. Les chiffres publiés par notre statisticien sont exacts et la méthode employée pour déterminer les moyennes des gardiens de buts est conforme avec la meilleure tradition sportive et la coutume dans ce domaine.
Le gardien de buts Tellier a bel et bien une moyenne de 6.74

pour avoir accordé 182 buts en 27 parties, tandis que le cerbere Burgess possédait une moyenne de 6.96 pour ses 181 filets comptés contre lui en 26 parties. Nous devons donc accorder le titre à Tellier".

Pro et Pee Wee
Le premier match de la semi-finale donnera lieu à du jeu excitant au possible. D'ailleurs, toutes les rencontres de la saison régulière entre ces deux équipes ont été des parties chaudement contestées.

Lors de la saison dernière, les Braves de Valleyfield figuraient d'enfants pauvres du circuit provincial, cependant, cette saison, les Braves ont connu une meilleure campagne et les échanges des derniers jours ont été de nature à donner plus de mordant à l'attaque et à la défense des Braves.

Dans les milieux autorisés, on est d'avis que le vainqueur de la série "A" possède de fortes chances de se mériter les honneurs de la classique d'automne, à condition que les blessures ne viennent pas décimer les rangs d'un club qui a livré le jeu combat.

Des 19 heures, les amateurs verront à l'oeuvre, deux équipes Pee Wee de l'organisation de la crosse mineure locale: les clubs "Aramis" et "Faucher" en viendront aux prises.

Le meilleur gardien de buts de la ligue de crosse du Québec, Jean-Paul Tellier, sera dans les filets du Drummondville. Son

Dans la ligue de la crosse St-Charles
L'équipe Proulx Tuiles l'emporte par 11 à 7 sur le Courchesne & Fils

filets. Michel Hébert a également très bien fait, avec deux buts, les autres étant marqués par Réal Jean et Richard Talbot. Dans la défaite, Gaston Vadnais et Réal Gagnon ont marqué chacun trois filets, l'autre étant compté par Claude Tremblay. La joute a été passablement rude, et les officiels ont dû distribuer près d'une vingtaine de punitions, dont une de cinq minutes et trois dix minutes.

Trois motifs
"Comme père de famille, je suis conscient que les jeunes du hockey junior doivent parfaire leur formation académique.

Prix réduits au parc des Voltigeurs

QUEBEC (Spécial) — Les campeurs qui fréquenteront les terrains que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a aménagés dans les régions de Québec, du Lac St-Jean et de Drummondville, seront accueillis au nouveau prix de \$1.50 par emplacement au lieu de \$3.

A compter du 14 août le prix quotidien d'un emplacement pour tente, tente-remorque ou

roulotte sera de \$1.50 aux terrains gouvernementaux suivants: Saint-Jean, I.O., Ville-Neuve (Courville), Stoneham, Val Jalbert (Lac Saint-Jean) et parc des Voltigeurs (Drummondville). Cette nouvelle a été communiquée par le ministre M. Gabriel Loubier, à un groupe de 350 campeurs du club de camping et de caravaning de Québec, réunis au parc Stoneham à l'occasion d'un dîner champêtre.

— O —

Les 2, 3 et 4 septembre

Tournoi de balle lente

DRUMMONDVILLE (J.S.) — M. Roger Lauzon, agent distributeur Molson pour Drummondville et la région, nous annonçait hier qu'un grand tournoi de balle-lente sera tenu au terrain de l'Association Sportive Célanese les 2, 3 et 4 septembre prochains. La joute d'ouverture de ce tournoi sera présentée à 13 heures samedi le 2, tandis que la partie finale devrait avoir lieu à 20 heures, lundi le 4 septembre.

Etant donné la popularité toujours grandissante des tournois de balle lente, un nombre record d'au moins 26 inscriptions est attendu durant cette fin de semaine de la Fête du Travail. La direction du tournoi a été confiée à M. Roger Lemire, sportif bien connu de la région, qui sera secondé dans ses fonctions par M. Yves Tessier, de l'agence Roger Lauzon Ltée. La bourse totale sera de \$400, et le coût de l'inscription est de \$15.99. Les inscriptions devront parvenir le ou avant le 29 août, à l'adresse suivante: Tournoi de Balle Lente Régional Molson, Casier Postal 517, Drummondville.

— O —

Grâce à la collaboration du Comité central du Centenaire, à Ottawa

Les scouts de Plessisville camperont à la Baie James

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une extraordinaire aventure sera vécue durant la dernière partie du mois d'août par les Scouts de Plessisville.

La troupe de la "perle" des Bois-Francis fera équipe avec celle de St-Georges de Beauce pour un séjour... croyez-le ou non... à la baie James dans le nord Nord canadien. Ce camp d'été groupera 75 participants. Cette activité s'inscrit dans le programme des fêtes du Centenaire de la Confédération. Le voyage à la baie James a été rendu possible grâce à la collaboration du Comité central du Centenaire, à Ottawa.

manifestations spéciales organisées à l'occasion du Centenaire de la Confédération.

Le "camp ambulancier" sur le train. Cette initiative apportera de la variété aux jeunes durant le voyage et mettra leur endurance à l'épreuve dans un domaine différent.

Sejour dans le nord
Le camp de la baie James aura une durée de 10 jours, y compris le voyage pour aller et le retour. Les Scouts passeront 8 jours sur les bords de la baie James. La date choisie pour le départ est le lundi 21 août. La distance à parcourir pour atteindre le lieu du rendez-vous est de 1,300 milles.

Le trajet
Evidemment, les Scouts ne feront pas, en 1967, le trajet en canots et à pied pour les portages entre les cours d'eau comme le faisaient en 1867. Les Chemins de Fer Nationaux du Canada mettent à la disposition des Scouts les unités qui sont nécessaires pour le voyage par train.

Camp ambulancier
Comme le trajet jusqu'à la baie James durera de longues heures, les responsables, du voyage organiseront un véritable

L'idéologie
M. André Leleu, chef de la troupe des Scouts de Plessisville, fait remarquer que le camp d'été à la baie James est une preuve de l'importance du principe idéologique mis en application depuis quelques mois auprès de ses protégés. Ce principe consiste à émettre des idées, à en choisir une et à la mener à bonne fin, courageusement et avec persévérance jusqu'à réalisation complète du projet adopté. C'est ce qui est actuellement à l'ordre du jour pour le camp d'été à la baie James.

Préparatifs fébriles
La direction et les membres de la troupe des Scouts de Plessisville sont au travail pour préparer ce camp d'été de 10 jours à la baie James. Tout l'équipement est passé en revue et on le complète au besoin. Le séjour dans le Nord est un événement peu ordinaire pour tous les participants et tout est mis en oeuvre pour que chacun profite pleinement de cette importante activité, la première du genre pour les troupes de Plessisville et de St-Georges de Beauce.

Collaboration des autorités
C'est avec une satisfaction évidente que le chef de la troupe de Scouts de Plessisville, M. André Leleu, a annoncé la bonne nouvelle. Le projet était à l'étude depuis quelques semaines déjà, mais pour le réaliser, l'appui financier du Comité du Centenaire de la Confédération était absolument nécessaire. La décision des autorités d'Ottawa était donc attendue avec anxiété. Une dépêche de 130 mots informe les promoteurs de cette initiative que l'aide demandée leur est accordée. Les Scouts de Plessisville conjointement avec ceux de St-Georges de Beauce sont le 2ème groupe au Québec à bénéficier d'un tel avantage. Une troupe de la vieille Capitale est déjà dans l'Ouest canadien après avoir bénéficié de l'aide donnée par Ottawa pour des

Nouveau premier vice-président des Rangers
Gaston Boisselle dévoile ses intentions dans le sport
Loin de leur milieu familial, ils doivent trouver ici des adultes qui remplacent en quelque sorte, leur père. Nous vivons à un siècle où nos athlètes doivent posséder une formation et une culture satisfaisante pour se frayer un chemin honorable dans la vie s'ils ne font pas carrière dans le hockey organisé. Je suis prêt à faire partager mon expérience dans le sport à une organisation qui en est à sa deuxième saison seulement. Qui sait si notre expérience de Moncton ou de Kingston ne nous servira pas cette année aussi, ajoutait-il, disons que mon commerce réussit assez bien et je me laisse certains loisirs que j'aime passer dans le sport".
Telle est en substance la déclaration de M. Gaston Boisselle qui vient d'être promu premier vice-président des Rangers de Drummondville et adjoint du président Frank Gougeon.

Pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel

Victoriaville posséderait la clientèle scolaire suffisante

VICTORAVILLE (Y.T.) — Selon le comité d'organisation d'un collège d'enseignement général et professionnel à Victoriaville, la clientèle scolaire est nettement suffisante dans la région des Bois-Francis, pour justifier l'implantation d'un tel complexe. Dans son mémoire remis au Conseil supérieur de l'éducation, le comité précise que la clientèle normale du C.E.G.E.P. des Bois-Francis, serait de 1518 étudiants et évidemment, ce chiffre est appelé à grossir d'année en année, selon l'augmentation de la population régionale, et aussi selon l'accroissement du taux de scolarisation de la population.

Historique

Avant de présenter au Conseil supérieur de l'éducation les raisons motivant

Clientèle

Le mémoire consacre un important chapitre à la clientèle scolaire du futur CEGEP. "Le dossier de la clientèle régionale pour l'année scolaire 1966-67 indique qu'il y avait 1174 élèves fréquentant les différentes onzièmes années, tandis que quelque 200 étaient inscrits dans des institutions de l'extérieur, ce qui porte le total des élèves de onzième année à 1,374. D'autre part, le dossier indique qu'il n'y avait que 564 élèves inscrits dans les douzièmes années de la région, ce qui laisse une marge de 810 élèves.

"Nous n'avons pu, à date, établir de statistiques précises concernant l'orientation de ces 810 élèves au sortir de leur onzième année, mais une enquête sommaire nous porte à croire que la majorité d'entre eux va grossir le marché du travail ou celui des sans-travail, faute de cours adaptés à leurs aptitudes et organisés dans leur milieu".

Scolarisation

Le mémoire, d'autre part, statistiquement à l'appui, prouve que

la résolution pour implanter un C.E.G.E.P. à Victoriaville, le comité, dont le président est, M. Paul Brunelle, a rappelé qu'il y a deux ans, un mémoire avait aussi été présenté au comité régional de planification de la région des Bois-Francis pour mousser l'implantation d'un institut dans la même ville. On sait que le gouvernement devait reporter le problème des instituts sur celui des C.E.G.E.P.

"A la lumière des précisions apportées par ces deux documents du ministère, et devant l'urgence nécessitée de permettre à tous les étudiants de notre région de poursuivre des études adaptées à leurs talents et à leurs aptitudes, le comité d'organisation du C.E.G.E.P. des Bois-Francis, se mit résolument au travail".

la population des Bois-Francis aspire à l'élevation de son niveau de scolarisation et y coopère, d'une façon enthousiaste. "Ainsi de 1962 à 1967, la population totale de Victoriaville a augmenté de 12 pour cent. Durant cette même période, le taux de scolarisation, au niveau secondaire, qui était de 12 pour cent en 1962 est passé à 82 pour cent en 1967. Qu'est-ce qui a provoqué cette extraordinaire augmentation? dit le mémoire. Sans doute, le climat favorable à l'éducation, mais surtout l'organisation dans notre région de services scolaires adéquats et mis à la portée de tous."

Education permanente

Pour ce qui est de l'éducation permanente, le mémoire rappelle que "depuis plusieurs années d'jà, le collège de Victoriaville dispense des cours pour adultes au niveau collégial. Durant l'année scolaire 66-67, 1,044 adultes ont suivi ces cours; 577 d'entre eux étaient inscrits à des cours conduisant au baccalauréat et arts, 45 à des cours pour la licence en lettres, 215 à des cours de catéchèse, et 207 à des cours de vente, préparation aux affaires, etc... Si nous ajoutons à cela les quelque 759 adultes qui ont suivi des cours semblables durant la présente session d'été, nous pouvons avoir une idée de l'ampleur de l'organisation déjà en place à Victoriaville ainsi que du besoin réel auquel elle répond.

Le mémoire du comité de l'Opération départ

Il faut des gens capables d'assurer une plus grande productivité dans l'industrie

VICTORAVILLE (Y.T.) — "Il y a nécessité de diriger vers les écoles professionnelles une plus grande clientèle formée par des programmes améliorés en collaboration avec l'industrie. Ainsi, se dirigeant vers le marché du travail, des individus capables d'assurer une plus grande productivité." Tel est l'un des principaux traits du mémoire présenté au Conseil supérieur de l'éducation par le comité de l'Opération-Partie de la région des Bois-Francis, lors de sa venue à Drummondville.

Main-d'oeuvre

Analysant la situation de la main-d'oeuvre, le mémoire rapporte que "par le passé, les paroisses situées dans la périphérie des villes fournissaient une main-d'oeuvre abondante qui, ajoutée à celles des centres urbains, dépassait les besoins. En général, cette main-d'oeuvre était non-spécialisée ou semi-spécialisée. De nos jours, poursuit le mémoire, on a abandonné les terres non rentables, on a agrandi les fermes, ce qui explique que le réservoir rural soit presque à sec".

Le courant migratoire des dernières décennies se continue

L'industrie

Dans son mémoire, le comité fait une étude détaillée des besoins de la région en matière de main-d'oeuvre. "Les industries du meuble et du vêtement drainent près de 75 pour cent de la main-d'oeuvre du secteur secondaire dans la région des Bois-Francis.

Les manufactures de portes et châssis, les fabriques de placages et de contre-plaques et l'industrie du cercueil sont les activités importantes de l'industrie du bois. La valeur de produc-

tion de l'industrie du cercueil était de quatre millions et un tiers de dollars en 1961, provenant à 33 pour cent de la région des Bois-Francis; seule la région de la Mauricie nous devance avec 37 pour cent au total", précise le mémoire.

"D'autre part, les industries métallurgiques du territoire se sont orientées à la fois, vers la machinerie industrielle et agricole".

Changements

Le mémoire propose plusieurs réformes dans le but d'accroître les relations entre l'industrie et le milieu pédagogique. "Etant donné que le Kennedy Round va nous forcer à utiliser de plus en plus une technique "labour saving", alors que celle-ci est encore très "capital-saving", le besoin de main-d'oeuvre qualifiée se fait et se fera de plus en plus sentir.

"Cependant, qui assumera le coût du recyclage de la main-d'oeuvre? désavantagée concu-

rentiellement par son éloignement des marchés, par l'absence de politique tarifaire dans les transports; privée d'un réseau routier adéquat, et forcée de verser des salaires relativement élevés, l'industrie actuelle ne peut assumer le réentraînement des employés.

En conclusion, le comité conclut donc que l'état est le seul en mesure d'assurer les frais des programmes complets d'entraînement et de recyclage des employés de l'industrie de notre région".



(Photo LeRo)

C'EST L'EQUIPE PEPSI-COLA de la Ligue industrielle de Victoriaville qui a décroché les grands honneurs du tournoi de balle-molle disputé à Warwick en fin de semaine dernière. En grande finale le Pepsi-Cola a défait le Continental par 8 à 6. Un important prix en argent a été remis aux champions par M. Ben

Mathieu de la Brasserie Molson. D'autres prix en argent ont également été distribués parmi les finalistes. Sur la photo, ce sont, de gauche à droite M. Jacques Briere, président du tournoi, M. Richard Houle, gérant de l'équipe Pepsi-Cola, Roland Gingras, capitaine des vainqueurs et M. Ben Mathieu.

Au tournoi régional Molson

Jean Laurin vole la vedette des éliminatoires du tournoi

WARWICK (R.L.) — Si Daniel Dupuis de l'équipe Continental a pris la vedette dans la première partie du tournoi régional Molson présenté à Warwick, en fin de semaine, c'est Jean Laurin qui a volé cette vedette dans les rondes éliminatoires.

En effet, Jean Laurin du Pepsi-Cola a permis à son équipe de remporter les grands honneurs de cette compétition de balle-molle lorsque dimanche soir dans la joute opposant le Pepsi-Cola au Continental, il claqua un coup de 4 buts qui fut bon pour 4 points.

L'allure de la joute finale et le Pepsi-Cola l'emporta par 8 à 6. Précédemment, dans la joute semi-finale mettant aux prises le Pepsi-Cola et l'Hôtel-Dieu, le Pepsi-Cola l'emporta facilement par 8 à 0, alors que Laurin y allait encore d'un coup de circuit.

Par ailleurs, dans la finale de la classe consolation, l'équipe Utex de Victoriaville remporta le championnat en défaisant le centre des loisirs de Plessisville par 8 à 3.

Prix en argent

M. Ben Mathieu représentant Molson et M. Jacques Briere de Warwick, président du tournoi se sont tous deux très satisfaits des résultats de ce quatrième tournoi régional de balle-molle. Il faut dire que des prix intéressants furent distribués aux quatre équipes finalistes parmi les 16 qui prirent part à la compétition. Aussi, une foule fort nombreuse a assisté à toutes les phases du tournoi qui débuta vendredi soir, pour se clore dimanche soir. Enfin, un élément qui n'est pas à dédaigner, une température très clémente a favorisé les promo-

teurs du tournoi pendant toute la fin de semaine.

Résultats des séries éliminatoires

Les séries quart de finale ont débuté samedi et dans la première rencontre, le Continental a défait le Princeville par 6 à 3 au profit du lanceur Jacques Martel. Daniel Dupuis y est allé de deux circuits dans cette partie alors que Chouinard du Princeville cognaît lui aussi un coup de 4 buts.

Par la suite, le club Utex de Victoriaville a vaincu le Seven Up de Victoriaville, par 12 à 11. L'équipe la Parmentière de Warwick a difficilement eu raison du Forcier Ltée de Victoriaville par 5 à 4. Pour sa part, le Michel Transport d'Arthabaska n'a fait qu'une bouchée des Chevaliers de Warwick en l'emportant par 11 à 2.

Clermont Carignan, lanceur de l'Hôtel-Dieu a joué un rôle de premier plan dans cette victoire de l'Hôtel-Dieu.

L'équipe Aramis de Warwick était favorite pour se rendre en finale puisque c'est elle qui avait décroché le championnat du tournoi l'an dernier.

Dans une autre partie éliminatoire le club Forcier de Plessisville a défait le Rubin Bros de Victoriaville par 14 à 4. Egalement, le Pepsi-Cola a défait le Manseau par 8 à 0, tandis que le Centre des Loisirs de Plessisville l'a emporté 1 à 0, également, le Pepsi-Cola l'a emporté sur le Manseau par 8 à 0, tandis que le Centre des Loisirs de Plessisville a défait le Legra de Princeville 1 à 0. Cette dernière équipe a été désqualifiée à cause d'un manque de joueurs.

Dans les semi-finales, le Pepsi-Cola a défait l'Hôtel-Dieu par 8 à 0, alors que le Continental avait raison de la Parmentière par le même pointage.

Le Utex a défait le Michel Transport par 10 à 9 et le Centre des loisirs de Plessisville a vaincu le Forano par 4 à 1.

On connaît déjà les résultats des rencontres finales. Disons que le lanceur Roch Dion a effectué de la bonne besogne au monticule du Pepsi-Cola.

Le 1er septembre

Pèlerinage au Cap par les Artisans

VICTORAVILLE (R.L.) — La prochaine activité de la Société des Artisans, local 142 de Victoriaville sera la nuit de prières au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Cet événement a caractère religieux se tiendra cette année du vendredi au premier septembre.

Cette activité, qui est organisée pour une dixième année consécutive, remporte chaque année un éclatant succès.

Ceux qui aimeraient prendre part à cette nuit de prières sont priés de communiquer avec M. Jean-Paul Dufresne ou Raoul Verville. Le groupe arrivera au Cap-de-la-Madeleine pour la messe du premier vendredi du mois. Le départ se fera de l'église St-Gabriel Lallemand.

Dans la ligue junior des Bois-Francis

Plessisville domine le classement final par une très faible marge

VICTORAVILLE (R.L.) — C'est par la très faible marge d'un point que l'équipe Plessisville a terminée à la tête du classement final de la ligue junior des Bois-Francis pour la saison régulière 1967. Le Plessisville a devancé le Ste-Famille de Victoriaville par un seul point.

Classement des équipes
Voici le classement final des équipes de cette ligue junior de balle-molle.

Equipes	PJ	PG	PP	PN	Tot.
Plessisville	20	16	4	0	32
Ste-Famille	20	15	4	1	31
Warwick	20	11	8	1	23
Arthabaska	20	7	13	0	14
Princeville	20	6	14	0	12
Yvon Thibeau (Vict.)	20	4	16	0	8

Pour la performance individuelle des frappeurs, M. Laroche de l'Arthabaska a terminé au premier rang, avec une excellente moyenne de .547. Quatre autres frappeurs ont terminé la saison régulière avec une moyenne supérieure à .500. Il s'agit de L. Bergeron, R. Bernier, J. M. Vézina, et M. Poirier. Ce dernier de l'équipe de Plessisville a réussi le plus grand nombre de coups de circuits de la saison régulière, soit 10. Laroche de l'Arthabaska en a réussi 8, Bergeron de la même équipe 6 et Tanguay et Beaudoin du Plessisville, Perreault et Bergeron du Warwick 4 chacun.

Voici maintenant le classement des frappeurs:

Nom	Equipe	App	ess moy.
Laroche, Arth.		75	41 .547
Bergeron, Arth.		60	32 .533
Bernier, Prin.		65	34 .523
Vézina, Y. Thi.		56	29 .518
Poirier, Ples.		59	30 .508
Perreault, Arth.		56	25 .490
Pothier, Ste-Fam.		75	35 .467
Béliveau, Ste-Fam.		45	21 .466
Turgeon, Ples.		50	23 .460
Blouin, Ste-Fam.		48	22 .458
Beaudoin, Ples.		56	25 .446
Côté, Prin.		57	25 .439
Morin, War.		65	29 .429
Moreau, Ste-Fam.		67	28 .418
Guimond, Ples.		71	26 .408
Provencher, Y. Thi.		59	24 .407
Houle, Ste-Fam.		80	32 .400
Raymond, Prin.		54	21 .388
Carignan, Arth.		75	29 .387
Briere, War.		70	27 .386
Beaudoin, Ples.		65	25 .385
Caouette, Prin.		40	15 .375
Garneau, Prin.		49	18 .367
Tardif, Ste-Fam.		61	22 .361
Pelchat, Ste-Fam.		42	16 .357
Y. Michaud, Y. Thi.		64	22 .344
Belhumeur, Ste-Fam.		77	26 .336
M. Durand, Arth.		42	14 .333
Perreault, War.		42	14 .333
Morin, War.		63	21 .333
Doyon, War.		46	15 .326
Lecours, Prin.		56	18 .321
Guay, Ples.		73	23 .315
Tanguay, Ples.		51	16 .314
Moreau, Ste-Fam.		66	20 .303
Bergeron, Arth.		66	20 .303

Les autres frappeurs ont une moyenne inférieure à .300.

Record des lanceurs

Michel Blouin de l'équipe Ste-Famille est certainement le meilleur lanceur du circuit Michel Boisvert. En effet, Blouin a remporté les 9 joutes qu'il a

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Le conseil de ville de Victoriaville ne s'est point réuni en assemblée régulière, lundi soir. La prochaine réunion a été fixée à lundi soir prochain. Il sera alors sûrement question du programme de rénovation urbaine du centre-ville.

La Jeune Chambre de Victoriaville organise pour ses membres son pique-nique annuel dimanche prochain le 27 août. Le pique-nique se déroulera à la plage Laurentienne sur les bords du fleuve, à Les Becquets. Il y aura divertissements pour tous dans l'après-midi et le soir ceux qui le désirent pourront souper en plein air, sur place.

Le spectacle Musicorama présenté par un poste radio-



(Photo LeRo)

LA TEMPERATURE a enfin permis au service de la récréation d'organiser lundi les compétitions athlétiques annuelles pour tous les enfants des terrains de jeux. Ces compétitions avaient d'abord été décalées pour jeudi dernier. Nous apercevons ici deux jeunes athlètes qui se sont surpassés au cours de cette journée athlétique. Il s'agit de René Borde-

leau du terrain l'Assomption qui a franchi le fil d'arrivée de la course du 75 verges en 10 secondes et Liette Sicard du terrain Ste-Famille qui a couru le 330 verges en 1 minute et 6 secondes. Ils sont entourés de Mlle Francine Bernard, monitrice à Marguerite-Bourgeois et de M. René Gauthier.

Demain soir

Grande parade des terrains de jeux

VICTORAVILLE (R.L.) — Il n'y a qu'une seule façon d'avoir une jeunesse saine, c'est d'agir sérieusement avec les jeunes. Voilà une des façons de voir les choses au service de la récréation. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on possède sur les terrains de jeux, un personnel de plus en plus qualifié et qui organise des activités de plus en plus éducatives et sérieuses. Que ce soit dans les domaines culturels, sportifs ou sociaux, les jeunes répondent avec enthousiasme lorsqu'on leur présente des activités bien organisées qui répondent à leurs aspirations de jeunes ou d'adolescents.

La grande parade annuelle

C'est ainsi que ce soir, aura lieu la grande parade des Terrains de jeux, une manifestation qui a toujours reçu l'appui populaire.

Cette année le service de la récréation a décidé de donner un sens vraiment pratique à cette parade pour qu'elle soit pour les adultes et les parents une prise de conscience face aux joies, aux problèmes, aux aspirations de cette population qui forme plus de la majorité des citoyens de Victoriaville.

Le service de la récréation sera digne de la jeunesse de

La parade s'ébranlera du centre Jean-Béliveau à 19h.15, et empruntera les rues Laurier et Notre-Dame pour se terminer à l'arrière de l'hôtel de ville.

Le but principal de cet événement traditionnel, est de permettre au plus grand nombre de jeunes de participer et de manifester devant le grand public qui a peut-être aujourd'hui plus que jamais une certaine difficulté à les comprendre.

Semaine du Québec

Cette dernière semaine des Terrains de jeux sera celle du Québec et les aspirations et desirs des jeunes québécois d'aujourd'hui sont de plus en plus grands, c'est pourquoi au cours de toutes les manifestations de la semaine, ils seront là, non pas pour déranger les adultes mais pour faire sentir leur présence dans notre société et qu'ils ont aussi des besoins bien légitimes à revendiquer. Il faut que cette manifestation soit plus qu'une parade. Il faut que les adultes s'intéressent sérieusement aux jeunes et une façon de le faire sera d'être présent le long du parcours afin d'encourager ces jeunes. Cette activité sera digne de la jeunesse de

1967, une jeunesse qui prend conscience de ses responsabilités.

Franc... Parler

C'est jeudi matin que le service de la récréation dévoilera les noms des jeunes des terrains de jeux qui représenteront leur terrain respectif et la ville de Victoriaville à la journée de Victoriaville à l'Expo 67, vendredi. Pour se qualifier à cette journée, les jeunes devaient remporter le plus de points possible à la journée olympique qui s'est déroulée lundi.

Il est dommage que quelques têtes échevelées fassent passer tout un groupe pour la même chose qu'eux. Ainsi après avoir eu une discussion téléphonique avec la mère du jeune Alain Roy, qui fut impliqué dans un accident de motocyclette samedi après-midi, nous avons la certitude que cet adolescent ne fait pas partie de cette petite bande qui se veut être plus rusée que les policiers. Mme Roy, qui demeure sur la rue Notre-Dame, est la première à déplorer le vacarme infernal des motocyclistes la nuit sur l'artère principale de Victoriaville. Elle a ajouté toutefois qu'elle défendait à son fils de se promener avec sa moto en soirée. Le jeune homme, qui ne semble pas être en tort dans l'accident où il fut impliqué, a quitté l'Hôtel-Dieu hier matin.

D'autre part, un léger incendie, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est déclaré lundi soir au garage Houle Esso Service, en face de l'hôtel de ville. La brigade des incendies s'est rendue en toute vitesse et a rapidement maîtrisé les flammes. Le tout a débuté quand le feu a pris dans le moteur d'une automobile que des mécaniciens étaient en train de réparer.

Le groupe de jeunes des Bois-Francis, qui recevra des compères de l'Ouest canadien la semaine prochaine, se compose de vingt-quatre étudiants, et non pas de quatre-vingt quatre, comme il était écrit dans le titre d'une nouvelle la semaine dernière. D'autant plus qu'un groupe de vingt-quatre est le maximum pour ces visites, étant donné qu'on veut une grande communion d'esprit entre les jeunes.

Cinglante défaite de 13 à 0 de l'équipe Forcier Limitée

VICTORAVILLE (R.L.) — L'équipe Forcier Ltée qui s'est déjà assurée le championnat de la saison régulière dans la Ligue Industrielle de balle-molle de Victoriaville en remportant 13 victoires d'affilée devra faire meilleure figure que sa dernière rencontre si elle désire remporter les honneurs des séries de fin de saison.

En effet, jeudi soir, au stade de l'Académie, le Pepsi-Cola a fait subir une cinglante défaite de 13 à 0 à l'équipe championne.

Incidentement, trois lanceurs se sont succédé au monticule du Forcier Ltée et aucun des trois ne parvint à retirer un frappeur du Pepsi-Cola. Denis Mailhot débuta la partie et fut remplacé à la troisième manche par Boissonneault. Ce dernier céda à son tour sa place au jeune Pierre Belhumeur à la quatrième manche.

De son côté, l'excellent lanceur Roch Dion du Pepsi-Cola s'est surpassé en faisant mordre la poussière à 8 coigneurs du Forcier et en allouant un seul but sur balles.

Au total, 3 coups de circuit furent frappés par les joueurs

du Pepsi-Cola. Michel Houle ouvrit le bal à la première manche, puis ce fut au tour de Roland Gingras à la troisième et au tour de Jean Laurin à la septième. Les porte-couleurs du Pepsi-Cola ont frappé 12 coups sûrs comparativement à 5 pour le Forcier Ltée. Les deux équipes furent débitées d'un erreur chacune.

Victoire du Utex

Dans la deuxième partie de ce programme double, l'équipe Utex a facilement eu raison des Elans par le compte de 21 à 11. Deux coigneurs des Elans se sont signalés en frappant des coups de 4 buts, soit Bertrand Poudrier à la deuxième manche et Denis Dubuc à la sixième.

Benoit Therrien qui officiait au monticule des vainqueurs a reçu le crédit de cette victoire. Therrien a remplacé Bernier au début de la deuxième manche.

Jacques Poirier lançait pour les perdants.

30 coups sûrs furent réussis dans cette partie, soit 19 par le Utex et 11 par les Elans.

Les perdants accumulèrent 5 erreurs contre 2 pour le Utex.

L'horoscope

BELIER (21 mars-20 avril): Profession: Prudence, pas de précipitation, votre imagination peut tromper votre jugement; réfléchissez longuement. Affection: Soyez un peu plus souple, plus compréhensif envers votre aimé.

TAUREAU (21 avril-20 mai): Profession: Redressement dans la situation, collaborez avec les personnes de la vie et du Capricorne qui sont en sympathie avec vous.

GEMEAUX (21 mai-21 juin): Profession: Vous approchez d'un dénouement favorable pour négocier des affaires importantes; appliquez-vous et montrez votre bonne volonté. Affection: Dissipez les malentendus.

CANCER (22 juin-22 juillet): Profession: Tenez vos promesses et soyez à l'heure de vos rendez-vous. Prenez des initiatives un peu plus audacieuses et vous arriverez au but. Affection: Rassemblez vos liens.

LION (23 juillet-22 août): Profession: Vos possibilités vont diminuer d'intensité et il ne faudrait pas remettre à plus tard ce qui doit être conclu aujourd'hui. Affection: Votre bonheur exige des concessions.

VIERGE (23 août-22 sept.): Profession: Précisez vos intentions et apportez des retouches à ce que vous faites; vous pouvez attendre une plus grande perfection. Affection: Faites-vous comprendre.

LIBRAIRE (23 sept.-22 oct.): Profession: Affirmez-vous par votre talent; sélectionnez vos relations et vous verrez de nouvelles portes s'ouvrir devant vous. Affection: Satisfactions dans un déplacement.

SCORPION (23 oct.-22 nov.): Profession: Vous êtes en pleine possession de vos moyens; saisissez l'occasion pour vous affirmer rapidement. Affection: Vous serez satisfait de la sincérité des sentiments.

SAGITTAIRE (23 nov.-22 déc.): Profession: Tenez compte des dispositions de l'entourage avant de manifester vos desirs. Vous pouvez faire un pas en avant avec succès. Affection: Bonne entente.

CAPRICORNE (22 déc.-20 jan.): Profession: Améliorez la qualité de votre production et si même vous êtes limité, le temps finira par vous donner raison; persévérez. Affection: Prenez le plaisir qui passe.

VERSÉAU (21 jan.-19 fév.): Profession: Analysez bien le travail qui vous reste à faire et appliquez-vous afin d'attendre un meilleur échoué. Affection: Choisissez le choix entre deux sollicitations; évitez de courir deux lieues.

Poissons (20 fév.-20 mars): Profession: Affirmez-vous avec courage et soyez persuasif; vous devez progresser et attendre un meilleur échoué. Affection: Choisissez le choix entre deux sollicitations; évitez de courir deux lieues.

Par RUMELUS

Au stade de baseball Un trio d'acrobates voit la mort de près

TRUIS-RIVIERES (G.L.) — Une tragédie a été évitée de justesse, hier soir, lors du spectacle le "Grand Cirque", au stade de baseball. En effet, les "Flying Armors", un trio d'acrobates de haute voltige, étaient à donner leur numéro quand soudainement un des fils d'ancrage relié à un poteau céda. La foule a alors poussé un cri d'effroi. Un des deux acrobates s'est alors laissé tomber dans le filet protecteur tandis que son compagnon est descendu par un autre fil de fer. Quant à la jeune fille, qui fait également partie du trio, elle s'est agrippée à la barre et criait à tue-tête, souffrant d'un violent choc nerveux.

Finalement, elle réussit à descendre de sa fâcheuse position et la foule ovationna alors frénétiquement les trois acrobates.

Eisenhower approuve les bombardements au Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Le général Eisenhower approuve les bombardements récents effectués au Nord-Vietnam. Il s'agit là d'objectifs militaires et par conséquent, les bombardements doivent être continués, a déclaré lundi l'ancien président des Etats-Unis qui s'adressait aux journalistes au moment où il quittait l'hôpital militaire de Walter Reed, à Washington, où il vient de se faire soigner pour une affection gastro-intestinale. Il a ajouté qu'il ne pensait nullement que ces bombardements puissent entraîner la Chine populaire à s'engager dans le conflit vietnamien. Le général a laissé entendre qu'il avait maintenant certains doutes quant à la possibilité qu'il puisse se rendre pour une grande tournée de bonne volonté en un voyage qui l'aurait conduit, entre autres, au Vietnam, ainsi que le lui avait demandé le président Johnson en novembre dernier.

Quoique se sentant en bonne santé, ce sont les deux derniers incidents qui l'ont conduit en mai dernier et maintenant à séjourner à l'hôpital, qui lui donnent ces doutes, a-t-il dit.

60 ans de vie religieuse du Frère Adalbert

CAP-DE-LA-MADELEINE (A.T.) Le R. F. Adalbert, frère du Sacre-Coeur, professeur au Collège de Victoriaville, était en pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, dimanche. Le Frère Adalbert célébrait ainsi ses 60 ans de vie religieuse qui a passé comme professeur, dont 53 au même Collège de Victoriaville. Sa famille l'accompagne.

C'est la... (Suite de la page 3)

environ 60,000 entrées. Il ne faut pas oublier, faisait encore remarquer M. Alarie, que 1966 était une année-record. Bref, jusqu'ici, ajoutait-il, c'est un bon succès.

En outre, le nombre de spectateurs au stade de baseball est supérieur à celui de l'an dernier.

L'Irlande salue le Canada

par Jean NAUD

Le Département des Postes de l'Irlande émettra, le 28 août prochain, un timbre spécial rendant hommage au Canada, à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Le timbre sera de deux valeurs: 5d (15 millions d'exemplaires) et 1s, 5d. (2 millions d'exemplaires).

Le dessin, exécuté par Patrick Hickey, représente une composition de feuilles d'érable, comprenant les mots: "CANADA AONTAS". Les teintes des deux timbres sont multicolores.

Ceux qui désirent obtenir des plus de premier jour peuvent le faire en envoyant une enveloppe adressée et le montant d'argent nécessaire couvrant la valeur totale des timbres.

AEREA" En haut, à droite, la légende "POSTE ITALIENNE" et le dessin, l'indication de la valeur: 40 lire.

Quant aux couleurs, elles sont: bleu clair et noir. A l'occasion de cette émission, a été mis en vente comme à l'ordinaire, un bulletin bilingue illustratif, avec un article du Dr Enzo Diena, rédacteur philatélique de "Il Collezionista-Italia Filatelica".

Adoption du code d'acheminement postal

Par ailleurs, l'Italie a également émis deux timbres, célébrant, cette fois, l'adoption du code d'acheminement postal. Les valeurs des deux timbres sont de 20 et de 40 lire. Les couleurs: rouge, gris, noir et jaune pour le timbre de 20 lire; rouge, gris, noir et jaune pour celui de 40 lire.

Les vignettes des deux timbres, dont la composition est la même, contiennent comme sujet principal la reproduction d'une carte postale de la valeur de 20 lire et celle d'une lettre pour la valeur de 40 lire, portant l'exemple d'une adresse et des cachets de la poste, avec l'indication de nombres du code d'acheminement.

Sur le fond, à droite, figurent huit nombres du code sur deux colonnes et la légende: "CODICE AVVIAMENTO POSTALE". La légende "POSTE ITALIENNE" est située le long des deux côtés de l'angle supérieur gauche.

Sur le fond, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

En bas, à gauche, sur deux lignes, la légende: "50e ANNIVERSARIO DEL PRIMO FRANCOBOLLO DI POSTA".

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

BELLEMARE, M. Roland — A Grand-Mère, le 15 août 1967, est décédé à l'âge de 42 ans, M. Roland Bellemare, époux de Jessie Ricard, demeurant à Mont-Carmel Valmont, autraults de Grand-Mère.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, en l'église St-Jean-Baptiste de Grand-Mère, à 10 h. a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses épouses, ses fils: Bobby et Donald, ses frères: Marcel, marié à Louise Simard de Grand-Mère, Paul, marié à Jeannette Satois de Buffalo, New-York, une sœur: Mme Jacques Marchand, née Lucille de Grand-Mère, sa belle-mère: Mme Vve Albert Ricard de St-Catharines, Ontario, un beau-frère et une belle-sœur: M. et Mme Albert Ricard, Beauport, Montérégie, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Clyde Andrews, née Ruth de Beauport, Montérégie, M. et Mme Lyle Wiseman, née Dorothy, de Sault-St-Marie, Ontario. N.S. 240-241

M. Joseph Demers paiera \$353 à M. René Lacroix

TRUIS-RIVIERES (N.L.) — L'hon. juge Jean-Louis Marchand, de la Cour supérieure, a condamné M. Joseph Demers, de Ste-Sophie-de-Lévis, à payer la somme de \$353 à M. René Lacroix pour les dommages subis par ce dernier dans un accident d'automobile.

La collision est survenue sur le chemin du 11^{ème} rang à Ste-Sophie, dans le comté de Nicolet. Au volant de son automobile, M. Lacroix suivait la voiture de M. Demers. Celui-ci tentait de dépasser le véhicule du défendeur, celui-ci amorça un virage à gauche pour s'engager dans une entrée pavée du côté gauche du chemin. L'ail gauche avant de l'automobile de M. Demers frappa le côté droit de celle de M. Lacroix, qui, de ce fait, perdit le contrôle, puis heurta un poteau pour ensuite capoter.

Le juge a tenu le défendeur Demers entièrement responsable de l'accident, surtout parce qu'il n'avait pas signifié son intention de faire un virage à gauche. Effectivement, le clignotant rouge du côté gauche à l'arrière de l'automobile du défendeur était défectueux depuis le matin, de telle sorte que M. Demers aurait dû étendre son bras gauche horizontalement hors de sa portière pour suppléer à ce défaut.

D'autre part, M. Demers avait soutenu que, circulant sur une chaussée de gravier, par temps sec, il a soulevé un nuage de poussière qui a empêché de vérifier si des véhicules le suivaient. L'hon. juge Marchand a déclaré que s'il en était ainsi, le conducteur devait exercer une plus grande prudence.

C'est à la suite de ces constatations que le juge a condamné M. Joseph Demers.

DUBORD, M. Roland — A Trois-Rivières, le 14 août 1967, est décédé à l'âge de 43 ans, M. Roland Dubord, époux de Madeleine Lamare, demeurant à 3480, Ludger-Duvernay, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église St-Pie X, de Trois-Rivières, à 2 heures p.m. Le dépôt funéraire Rousseau et Frère, 443 rue Des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Lise, Julie, Marie-Claude, ses frères: M. et Mme Henri Dubord (Evelyn Bailly), M. et Mme Guy Dubord (Françoise Bouchard), ses deux de beaux-frères: M. et Mme J. Raoul Lamarre, Beauport, Montérégie, M. et Mme Noël Lamarre, M. et Mme Jean Biron (Montréal), M. et Mme Jeanne Thompson, M. et Mme R. N. Skiddy, M. Dominique Gosselin, M. et Mme Denise Lamarre, M. et Mme André Proulx (Trois-Rivières), M. et Mme Lucie Groulx, plusieurs neveux et nièces. N.S. 239-240

DROLET, Sœur Ste-Parthé — A Trois-Rivières, le 14 août 1967, est décédée à l'âge de 63 ans, Sœur Ste-Parthé, religieuse de la Congrégation des Ursulines, 784 des Ursulines, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu le 17 courant, en la chapelle des Ursulines, 784 des Ursulines, Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière du monastère.

Le défunt laisse dans le deuil, ses frères: M. et Mme Charles-Eduard Drolet (Marcelle Morand), M. et Mme Hubert Drolet (Rosalie), M. et Mme M. Léonidas Drolet (Reine Morand), M. et Mme Lionel Drolet (Françoise Bouchard), M. et Mme M. Ghislain Drolet de Montréal, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Françoise Drolet (Germaine de Beaudry), M. et Mme Eugène Millette (Bertha), M. et Mme Antoine Carignan (Françoise), M. et Mme Réal Landry (Aldée), M. et Mme Gérard Héon (Yvette), M. et Mme Lucien Leclerc (Lauréncia), M. et Mme Alfred Laroché (Jeannine), M. et Mme Julien Lefebvre (Rose-Ange) de Shawinigan-Sud, M. et Mme Marie-Thérèse Garépy, ainsi que plusieurs neveux et nièces. N.S. 5 240

GARÉPY, Rev. Père Wilfrid S.J. — A Montréal, le 14 août 1967, est décédé à l'âge de 58 ans et 11 mois, Rev. Père Wilfrid Garépy, S.J., fils de feu Honoré et Wilfrid Garépy et Mme Albertine Lessard.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, en l'église paroissiale de Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

Le défunt laisse dans le deuil, une épouse, ses enfants: M. et Mme Conception rue Rachel, Montréal, à 10 heures 30 a.m.

HENRI
 Henri is reading a newspaper. A cat is sitting next to him. He says: "C'est la... (Suite de la page 3) environ 60,000 entrées. Il ne faut pas oublier, faisait encore remarquer M. Alarie, que 1966 était une année-record. Bref, jusqu'ici, ajoutait-il, c'est un bon succès." "En outre, le nombre de spectateurs au stade de baseball est supérieur à celui de l'an dernier."

BLONDINETTE
 Blondinette is talking to a man. She says: "Seriez-vous intéressés à une reproduction grandeur nature du portrait de Giuseppe Vernini?" He replies: "Tout le monde veut savoir qui est Giuseppe Vernini." She says: "Personne ne le sait."

GIGI
 Gigi is talking to a man. She says: "Comment faire pour se débarrasser de père?" He replies: "Laisse-moi faire." She says: "N'écoute pas surtout pas de sortir ce soir, m'écouter ainsi." He replies: "J'avais décidé de rester à la maison, mais juste pour cela, le vais sortir." She says: "Tu n'as pas besoin de crier ainsi." He replies: "Nora, à quelle heure attends-tu Minnie Skirter et Bea Kenney?" She says: "D'une minute à l'autre."

LE FANTOME
 Le Fantôme is talking to a man. He says: "Cinq minutes. Nous partons." The man replies: "Attendez-nous." Le Fantôme says: "Je ne veux pas perdre mon équipement." The man replies: "A part ça, ce sont des eaux gouvernementales." Le Fantôme says: "Le fantôme se fâche." The man replies: "Pas dans mon bateau... Louez-moi un bateau!"

MANDRAKE
 Mandrake is talking to a man. He says: "Vous ne pouvez pas servir de mon équipement pour y aller. C'est trop dangereux." The man replies: "Je n'aurais pas besoin de personne. Je prends tous les risques." Mandrake says: "Non, ce sont des eaux publiques." The man replies: "Le colonel va s'occuper de tout. Publiée, radio, T.V." Mandrake says: "Comment pouvez-vous être sûr que vous avez le succès?" The man replies: "Voulez-vous rire de moi? Eve, le ne l'oubliera pas."

JULIE
 Julie is talking to a man. She says: "Vous m'excusez, j'ai des personnes importantes à rencontrer." The man replies: "Le colonel va s'occuper de tout. Publiée, radio, T.V." Julie says: "Comment pouvez-vous être sûr que vous avez le succès?" The man replies: "Voulez-vous rire de moi? Eve, le ne l'oubliera pas."

De l'image...

(Suite de la page 8) déshabille volontiers les vedettes.

En somme, la censure est ce que les hommes sont. Les hypocrites puritains américains n'admettent pas les seins nus tandis que les sensuels français témoignent de l'intolérance à l'endroit de films politiques aux idées subversives.

Quant au Canada, de quelle façon oriente-t-il sa censure cinématographique? Il semblerait que non, d'ailleurs si attentif aux modes américaines, épouse les critères en vigueur aux Etats-Unis et que, de ce fait, ne devrait pas trop se attirer. En nation libérale, il a laissé le "révolutionnaire" de Jean-Pierre Lefebvre faire son chemin dans la province de Québec et a protesté contre une émission de "Seven days" qui témoignait d'une orgie sexuelle.

CLINIQUE VETERINAIRE TROIS-RIVIERES

DR JULES BLANCHETTE, M.V.
211, RUE MATTON TROIS-RIVIERES-OUEST 378-3745

Lun. au ven. 10h. à 4h. - 7h. à 8h.30 Sam. 10h. à 4h.

1- Ville et comté proche de Montréal.
2- Bien plus volumineux que d'ordinaire - Perte totale - Précède Noël.
3- Ville de la banlieue de Québec - Relatif.
4- Se suivent dans l'alphabet - En Italie - Ecrivain français.
5- Direction - Ce qui dépasse - Epoque - Benefice.
6- Personnel - Sans gravité - Perroquet.
7- Ensuite - Vers l'embouchure.
8- Homme avec un corps de cheval - Dans
9- Ce que fête le Canada - Poignée
10- Enlèvement - Eprouver.

1- Sainte qui a donné son nom à une île de l'Expos-San-eu
2- an il pour tous - Existe
3- Permet d'individualiser - Oubli - Refuse de dire oui
4- Nombre impair - Animal
5- Copia - La balaine en est le type
6- orte canadien français du siècle - Parcours à l'em. ar.
7- Courtois:
8- Elément de désordre.

1- Marque l'emplacement - Le premier né - Unité de temps
2- Amène un déjeuner sur l'herbe quand il suit pique - Précède Noël.
3- Qui n'a rien à cacher - Saisi de froid.
4- Etre largement ouvert - Prenom - Infinitif.

Solution
Horizontalement
1-MATAPEDIA - ET
2-ELABORATION
3-NEGATIVE - NE
4-ANES - GEMEAUX
5-GE - OREL - RYE
6-E - LUI - US - SEC
7-RO - RECYCLER - R
8-R - DU - VIENNE
9-INFERMIERE - R
10-MERE - OLEO - V -
11-BRIS - IL - TOIT
12-U - T - USEE - CLE

Verticalement
1-MENAGES - IMBU
2-ALENE - ORNER -
3-TAGE - L - FRIT
4-ABASOURDIES -
5-POT - RIEUR - U
6-ERICE - C - MOIS
7-DAVELUYVILLE
8-ITEM - SCIEE - E
9-AISE - LEROT -
10-O - ARSENE - OB
11-ENNUYE - N - VIL
12-T - EXERCER - TE

Colloque des "penseurs libéraux"

QUEBEC (PC) — Les députés libéraux du Québec à Ottawa se réuniront le 13 au 17 septembre à la Maison Montmorency, en banlieue de Québec, imitant les penseurs du parti conservateur qui viennent à peine d'y terminer un important colloque.

Le député de Montmorency aux Communes, Me Ovide Laflamme, a déclaré au Soleil que cette réunion aurait pour but d'orienter la politique générale du parti libéral pour les années à venir.

La question du statut constitutionnel du Québec sera à l'ordre du jour des délibérations comme elle le fut d'ailleurs lors du colloque conservateur de la semaine dernière.

La réunion groupera les députés et les sénateurs libéraux du Québec à Ottawa, l'exécutif de la Fédération libérale fédérale, section du Québec, de même que plusieurs universitaires et penseurs du parti.

On a choisi également deux gagnants locaux auxquels on a décerné le titre de "meilleur chien local". Il s'agit d'un superbe "Doberman pincher", propriété de M. Robert Desruis-seaux, de Trois-Rivières-Ouest, qui s'est classé vainqueur samedi, ainsi que d'un "Miniature pincher", propriété de M. Philippe Pratte, de Bécanouer, qui a remporté la palme dimanche.

Remerciements

Mme Léger Martineau et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léger Martineau, soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. J.N.S. 240

Levesque...

(Suite de la page 9)

cours des prochains jours imiter ce geste et M. Yves Michaud (Mtl-Gouin), qui s'estime dans les rangs des réactionnaires du parti, doit également prendre décision dans les prochaines semaines. Il reste que les observateurs politiques prédisent un nouveau combat à finir pour assurer à M. Lesage la totale direction à la chefferie du parti libéral provincial. Le prochain congrès d'octobre promet donc d'être aussi orageux que le fut celui de 1966. Et c'est peu dire.

Eclatant...

(Suite de la page 2)

Les deux propriétaires se sont vu remettre à chacun une pièce d'argenterie à titre de trophée, pendant que leurs bêtes étaient décorées d'une rosette de gagnant. Il s'agissait là des "deux meilleurs chiens du concours".

On a choisi également deux gagnants locaux auxquels on a décerné le titre de "meilleur chien local". Il s'agit d'un superbe "Doberman pincher", propriété de M. Robert Desruis-seaux, de Trois-Rivières-Ouest, qui s'est classé vainqueur samedi, ainsi que d'un "Miniature pincher", propriété de M. Philippe Pratte, de Bécanouer, qui a remporté la palme dimanche.

MONUMENTS

HOUE & FRERE
Téléphones: 376-3055
Achetez au prix de gros. Épargnez la commission du vendeur.
484, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine. Directeur de la manufacture.

NECROLOGIE

"Il n'y a pas de bonne administration sans planification"

Le maire Gaudet

BÉCACOUR (A.C.) — Depuis la fusion des 11 municipalités qui forment la ville de Bécancour, plusieurs actes administratifs furent posés. Ce sont ceux de nature urgente et nécessaire et ceux de pure administration.

C'est ce qu'a déclaré le maire de Bécancour, M. L.-Gaston Gaudet, dans son rapport qu'il a présenté à la population de Bécancour, dernièrement.

On a d'abord décidé de créer trois fonctions fondamentales et permanentes, celles de greffier, trésorier et surintendant. Ensuite, on a loué un édifice pour l'hôtel de ville.

On a plus tard fait l'élaboration, par une maison de comptable, d'un bilan financier et d'un bilan consolidé à la date des lettres-patentes. Cette mesure s'imposait pour la protection à la fois des membres des anciens conseils comme des nouveaux.

Il était important, selon le maire, de connaître la situation financière exacte de la municipalité au moment de la fusion, d'autant plus que cette mesure servirait de point de départ à l'élaboration des politiques de la nouvelle administration.

M. Gaudet de dire: "Conscient qu'il n'y a pas de bonne administration sans planification, cette mesure (prévisions budgétaires pour l'année suivante) s'avérait essentielle pour permettre au nouveau conseil de prévoir et d'assujettir ses politiques sur des bases solides en tenant compte à la fois des besoins et des capacités du contribuable".

Actes de pure administration
Au moment de la fusion, le problème des communications téléphoniques de la région de Bécancour était très aiguë et intéressait au plus haut point tous les citoyens. Aussi incombait-il au conseil de voir à protéger les meilleurs intérêts de ses contribuables.

Par l'entremise de son procureur et d'autres personnes, le conseil fit des représentations devant la Régie des services publics. Ces représentations ne mentionnaient pas de compensations particulières mais revendiquaient de la Régie le droit pour la ville d'être desservie par une seule compagnie de téléphone et revendiquait des améliorations et un service comparable aux autres régions de la province.

Le conseil a également adopté un règlement autorisant une rémunération au maire et aux échevins et on a mis sur pied un contrat d'assurance avec un syndicat local en responsabilité civile.

On a aussi élaboré un programme de protection civile et un programme de protection contre les incendies et on a confectionné un rôle d'évaluation scientifique ainsi qu'un plan d'aménagement et d'urbanisme de la ville.

Devant les besoins croissants des contribuables d'avoir des services d'égout et d'aqueduc adéquats, le conseil a entrepris des études en profondeur mettant en lumière tous les secteurs de la municipalité. Comme des projets avaient

déjà été élaborés pour les secteurs de Gentilly et de Ste-Gertrude, les efforts furent d'abord concentrés à les parfaire. Les travaux sont en cours et seront terminés d'ici la fin de l'été.

Les autres secteurs de la municipalité sont maintenant à l'étude et le conseil entend soumettre des projets définitifs sous peu aux populations des secteurs de Ste-Angèle, St-Gregoire, Precieux-Sang et Bécancour.

Il est à noter que la réalisation de ces systèmes d'égout et d'aqueduc sont réalisés pour former les unes avec les autres, un ensemble suivant la philosophie du plan directeur et dans l'optique du développement éventuel de la municipalité et des besoins industriels présents et futurs.

Dans les prochains mois, on mettra sur pied un organisme susceptible de proposer au conseil des recommandations en matière industrielle en ce qui concerne la mise en place des structures favorables et de publicité indispensable. La municipalité dispose maintenant de tout ce qu'il faut pour amener sur le territoire des industries, il y a lieu d'être très optimiste, au dire du maire, et de regarder l'avenir avec confiance.

De plus, selon M. Gaudet, le conseil a pris en main la situation des chemins. Maintenant que le plan de développement est chose faite, on dit qu'il sera possible d'avoir une politique ferme et progressive en matière de voirie municipale.

Les chemins sont en mauvais état mais il serait possible de remédier progressivement à cet état de choses sans créer de fardeau pour le contribuable. "Nous allons immédiatement former un comité qui se chargera d'établir avec le conseil les besoins, d'en déterminer les priorités et d'établir des étapes de progression rationnelle et efficace, compte tenu des autres travaux municipaux à exécuter", de mentionner le maire Gaudet.

Le budget pour cette année sortira bientôt et la taxe générale ou foncière pour tous les contribuables serait au taux minimum de \$35 et au maximum \$65 et chargée sur la nouvelle évaluation.

Pour un ou des services donnés dans un secteur en particulier, seuls les payeurs de taxes de ce secteur sont appelés à contribuer.

Une collision entre deux yachts fait une victime

SOREL (L.B.) — Une collision entre deux yachts a fait une victime samedi soir vers 23 heures, dans le Canal de l'Île du Moine, à Ste-Anne-de-Sorel. M. Jean-Louis Pelouquin, 35 ans, du 219A avenue Hôtel-Dieu, à Sorel, et quatre autres personnes ont été projetés à l'eau, à la suite de l'impact de la collision survenue à environ 200 pieds de la rive, non loin de la résidence d'été de M. Montarville de Labruyère, au 2464 Canal du Moine, à Ste-Anne de Sorel. M. Pelouquin s'est noyé.

Les quatre rescapés sont M. Germain Cournoyer, du 140A rue Charlotte, à Sorel, qui prenait place dans une des embarcations en compagnie de la victime, M. Denis Vallée, 30 ans, de St-Guilhem, comté Yamaska, le conducteur de l'autre yacht et ses passagers, son fils Roland, âgé de 4 ans, et M. Bernard Julien, également de St-Guilhem. Ce dernier a sauvé le bambin d'une noyade certaine en l'agrippant et en le maintenant à la surface de l'eau, tout en nageant jusqu'à la rive.

Le corps de M. Pelouquin a été repêché vers 2 heures dans la nuit de dimanche à lundi. Soulignons que c'est le deuxième accident inusité à se produire dans les lacs de Sorel en moins d'un mois. Le 16 juillet dernier, un accident semblable avait coûté la vie à M. Willie St-Jacques, âgé de 55 ans, du 102 rue Ramesay, à Sorel.

Sorel fête avec éclat son 325e anniversaire de fondation

SOREL (L.B.) — Sorel a fêté avec éclat dimanche le 325e anniversaire de sa fondation et la commémoration de la première messe qui avait été célébrée le 13 août 1642 par le Père Anne de Noue dans l'enceinte du Fort Richelieu.

On estime à près de 40.000 le nombre de personnes qui ont participé à cette occasion aux différentes manifestations qui marquaient cette journée: visite du nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, messe célébrée en l'église Saint-Pierre, banquet à l'Auberge de la Rive, défilé historique, souper champêtre et danse en plein air au Carré Royal.

La journée s'est ouverte par l'arrivée de Mgr Sanschagrin, au Château des Gouverneurs, où il a été accueilli par le maire Poliquin et plusieurs sorelois, qui l'ont accompagné à l'église Saint-Pierre.

La messe en l'église Saint-Pierre fut célébrée par le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, et six curés de la région, soit Mgr Jean-Charles Leclaire, de Saint-Pierre, l'abbé Lambert, Collette de Notre-Dame, le père Jean-Paul Lainesse, de Saint-Maxime; l'abbé Jean-Paul Marin, de Saint-Gabriel-Lallemand; l'abbé Joseph-Alfred Saint-Martin de Sainte-Anne de Sorel et l'abbé Henri Laplume de Saint-Jean-Bosco de Tracy.

Présenté par Mgr Leclaire, le nouvel évêque a prononcé l'hommage.

L'épître du jour a été lue par le maire de la ville de Sorel, M. Jean-Jacques Poliquin, alors que la lecture de l'évangile fut faite par M. l'abbé Fernand Cournoyer, aumônier à l'hôpital Général.

Le chant a été exécuté par la Chorale de l'Action musicale liturgique, sous la direction de M. Jeanette Papineau, de la Présentation de Marie, alors que le professeur Georges Coling touchait l'orgue.

Aux premières rangées de la nef, on remarquait outre le maire Poliquin, MM. Laurier R. Ménard, maire de Tracy, Ernest Aussant, maire de Saint-Joseph de Sorel, Jules Pelouquin, maire de Sainte-Anne de Sorel, Jacques Tremblay, député fédéral, Gaëtan Tremblay, qui remplaçait le député Martel, M. Paul-Emile Alty, président de la Commission du 325e anniversaire, les marguilliers de Saint-Pierre, M. Henri Olivier, prési-

dent de Radio-Richelieu Limitée et vice-président de Beloit, M. Gérard Filion, président de Marine Industries Limitée, de même que des représentants des syndicats et des associations à caractère régional et des repré-

sentants des communautés religieuses.

Ces mêmes invités ont participé au Banquet qui a été offert à l'Auberge de la Rive, par le curé et les marguilliers de la paroisse Saint-Pierre.

Le Dr Raymond Lemay a ouvert une enquête du coroner au sujet de cette mort.

Le Dr André Labonté de St-Flavien, constata la mort de M. Lavoie sur les lieux de l'accident. Le corps a été transporté à la morgue Charland, à Deschailions.

M. Lavoie voyageait seul dans son automobile au moment de l'accident, et le chauffeur du camion s'en est tiré indemne.

L'automobile est une perte totale et le camion a été lourdement endommagé.

Le Dr Raymond Lemay a ouvert une enquête du coroner au sujet de cette mort.

Le curé de la paroisse Saint-Pierre, Mgr Jean-Charles Le-

claire, a souhaité la bienvenue à l'évêque de Saint-Hyacinthe, au nom des citoyens de la région, au cours de la messe. Il a souligné que depuis 325 ans, les prêtres se sont dévoués dans la région et que les citoyens ont collaboré avec leurs prêtres.

Pour sa part, le Dr Lorenzo Picard, qui parlait au nom des marguilliers de la paroisse Saint-Pierre, il a dit que cette paroisse a été intimement liée à toute l'histoire de la région. Pendant 235 ans, soit jusqu'en 1873, elle a été la seule paroisse catholique couvrant alors le territoire actuel de Sorel, Saint-Joseph, Tracy et des municipalités de Sainte-Anne et Saint-Pierre de Sorel. Aujourd'hui, ces cinq municipalités comptent neuf paroisses où la population desire assurer le progrès de la région.

Il a invité la population à rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits matériels et spirituels dont la Divine Providence a gratifié les Sorelois depuis 325 ans.

Soulignant qu'une société qui jouit de tous les privilèges, ne peut s'arrêter de progresser en s'inspirant de la foi, de l'espérance et de la charité "de nos pionniers".

Mgr Sanschagrin a également expliqué qu'un évêque doit résider dans un lieu désigné par le pape, mais qu'en même temps, il est de la même façon et aussi totalement évêque de Sorel, de Granby, de Farnham, qu'il est évêque de Saint-Hyacinthe.

Mgr Leclere

Le curé de la paroisse Saint-Pierre, Mgr Jean-Charles Le-



DES MILLIERS DE SORELOIS ont pu admirer dimanche après-midi ce char allégorique intitulé "Sorel, ville résidentielle", présenté par Sorel Finance et Administration, promoteur du Domaine Pierre de Saurel.

Première visite de Mgr Albert Sanschagrin depuis son intronisation en juillet dernier

SOREL (L.B.) — Mgr Albert Sanschagrin, qui a été intronisé évêque de Saint-Hyacinthe, le 27 juillet dernier, en état à sa première visite à Sorel, dimanche. Il a participé aux différentes manifestations organisées dans le cadre des fêtes du 325e anniversaire.

Dans les trois allocutions qu'il a prononcées au cours de la journée, Mgr Sanschagrin a insisté sur le fait qu'il désirait rencontrer ses nouveaux diocésains le plus souvent possible.

"Mon souci, c'est de pouvoir vous connaître tous et chacun. Je vous reviendrai lors de la visite pastorale que j'effectuerai dans chacune des paroisses, mais je reviendrai aussi participer à vos fêtes publiques, en attendant que mes obligations me le permettent", a déclaré Mgr

Sanschagrin. Soulignons que lors du souper champêtre, qui s'est déroulé dimanche soir dans le Carré Royal, le nouvel évêque du diocèse a passé plus d'une heure au milieu de la foule. Il est allé rencontrer les groupes, serrant les mains des pères et mères et des enfants, s'informant de leur nom et de leurs occupations.

Les commentaires recueillis permettent d'affirmer que les gens ont grandement apprécié cette présence de leur évêque.

Dans son homélie, prononcée au cours de la messe célébrée en l'église Saint-Pierre, Mgr Sanschagrin a déclaré que la commémoration de la première messe célébrée en sol sorelois le 13 août 1642 constituait un événement qui valait la peine d'être souligné.



CHEZ IGA VOUS OBTENEZ LES DEUX: DES PRIX TRÈS BAS Plus DES TIMBRES Gold Star

Vous obtenez davantage... sans pour cela payer plus!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 AOUT 1967

EPARGNEZ 4¢

CORN FLAKES

CEREALES KELLOGG

PAQUET 12 ONCES

31¢

EPARGNEZ 14¢

Maxwell House

CAFE INSTANTANE

COUPON DE 80¢ A L'INTERIEUR POT 10 ON.

\$1.65

EPARG. 10¢

LIQUEURS DOUCES

ALLAN SAVEURS VARIEES CAISSE 24 BOUT. 1.56

BOUT. 10 ON. POUR

6 39¢

EPARG. 4¢

MIRACLE WHIP

KRAFT APPRET A SALADES

POT 16 ON.

39¢

EPARG. 6¢

BISCUITS RITZ

CHRISTIE

PQT 8 ON.

27¢

EPARG. 10¢

NESTLE'S QUIK

CHOCOLAT INSTANT. FORMAT 19 ON.

49¢

EPARG. 10¢

SACS DE THE

SALADA O.P. PQT DE 60 SACS

73¢

EPARG. 15¢

DETERGENT MIR

LIQUIDE

CONT. 24 ON.

2 75¢

"NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. — AUCUNE VENTE AUX MARCHANDS"

TROIS-RIVIERES MAGASIN NATIONAL IGA 1579 LAVIOLETTE	CAP-DE-LA-MADELEINE MAGASIN NATIONAL IGA 155 FUSEY MARCHÉ BOISVERT IGA 66 TOUPIN	SHAWINIGAN-SUD SHOP & SAVE IGA 2105 5 ^{ème} AVENUE	LOUISEVILLE MARCHÉ ST. JACQUES IGA 23 ST. AIME
MAGASIN NATIONAL IGA 1301 STE MARGUERITE MARCHÉ ISABELLE IGA 749 ST MAURICE	SHAWINIGAN SHOP & SAVE IGA 2393 ST MARC	GRAND-MERE SHOP & SAVE IGA 871 6 ^{ème} AVENUE	LA TUQUE ACHETEZ ET EPARGNEZ IGA 547 ST-LOUIS